



Déclaration liminaire

Réunion technique

transfert des missions fiscales

Le nouveau ministre de la fonction publique, Guillaume Kasbarian assume totalement la purge budgétaire infligée aux trois versants - État, territoriale, hospitalière – de la fonction publique et veut faire les poches des fonctionnaires en confirmant une année blanche au titre des salaires pour 2024 mais aussi la suppression de la GIPA.

Le ministre, au lieu de faire contribuer un peu plus les dividendes du CAC40 – qui ne se sont jamais aussi bien portés que depuis l'arrivée aux affaires publiques de E. Macron, banquier d'affaires

– préfère punir les agents en mettant en place 3 jours de carence pour l'ensemble de la fonction publique et en abaissant de 100 % à 90 % la prise en charge par l'employeur public du traitement des 3 premiers mois de maladie ordinaire.

La CGT Douanes constate que les fondamentaux de la politique mise en œuvre par Macron et ses gouvernements successifs sont confirmés : davantage d'austérité budgétaire, moins de politiques publiques, moins de prévention, moins de services publics et d'accueil des usagers. Ainsi que la dégradation organisée des conditions de vie et de travail des agents.

L'actuel gouvernement, illégitime depuis sa constitution post-élections législatives anticipées, cherche à enrôler les organisations syndicales dans un semblant de dialogue pour légitimer ses funestes projets.

Or il est manifeste que, pour lui, la case dialogue social est un leurre qui vise à laisser croire en la possibilité d'une cogestion consentie et de décisions consensuelles s'agissant de nos missions et nos effectifs.

Croire un seul instant que nous pourrions véritablement négocier sans mobilisation avec ce gouvernement est une dramatique – et confortable – erreur d'appréciation.

Il n'y a pas de « dialogue social » possible sous la menace de nouveaux reculs ! C'est pourquoi la CGT Douanes s'inscrit dans la dynamique de rupture du dialogue social, tout comme une partie de l'intersyndicale douanière.

En raison de l'impossibilité de négocier pour améliorer les conditions de travail et les salaires au sein de la DGDDI, pensez-vous qu'aller siéger à énième réunion sur le détricotage de nos missions fiscales douanières va vraiment servir à quelque chose ?

Depuis l'annonce du transfert des missions fiscales en 2019 (rapport Gardette commandité par notre Ministre de tutelle de l'époque G.Darmanin qui n'avait pas digéré le conflit douanier de 2019...), nous avons tout fait pour empêcher cette réforme inique !

La CGT Douanes a martelé que cette réforme dogmatique n'avait aucun sens, détruisait nos missions douanières et mettait en péril les recettes fiscales de notre pays ! Nous l'avons d'ailleurs fait inscrire dans l'accord du 04/04/2022.

En lisant les documents transmis par vos services, la problématique transversale reste les effectifs .Comment faire plus avec moins .Depuis 2021 /2022 au gré des restructurations (anticipation pour certains agents dans l'incertitude face aux tergiversations de l'administration sur l'abandon ou non des missions fiscales), d'un avenir incertain, ces services se sont quasi vidés, dans les bureaux et les recettes interrégionales !

En plus de la répercussion de la charge de travail des collègues mutés , ils assument la montée en charge de nouvelles réformes impactant directement le travail dans leur service (ex du GNR agricole, décisions prises au niveau étatique sans mesurer les répercussions pratiques pour les distributeurs en acquittés peu familiarisés avec la réglementation douanière)

Même si nous avons gagné le maintien de la TICPE, cette victoire ne pourra pas être effective sans que les services soient regonflés, que la matière soit (ré)investie politiquement et sans que des moyens, humains et financiers soient alloués à la TICPE.

En effet, qu'en sera t'il de l'outil informatique commun entre les 2 administrations ? Chantier qui a pris du retard et pour cause, l'équivalent ISOPE n'existe pas à la DGFIP !

Sur la question des contrôles, nous nous interrogeons sur la prétendu "fiabilisation" dans la pratique ? Certes, cela sera sans doute pour limiter les dégâts, pour un contrôle physique efficace nécessite un regroupement de différents éléments (mises en cohérence support déclaratif documentaire (à priori se profile un accès indirecte via DGFIP / comptabilité- matières) avec données/ contrôle physique, nous ne pourrons donc pas dépendre uniquement de données fournis par l'opérateur.

Nous sommes aussi inquiets de l'accompagnement des petits opérateurs et leur demande de remboursement TICPE gazole , essence , carburacteur , avgas... comme pour les autres transfert au 01/01/2027

Enfin, sur le GNR Agricole, le schéma décrit sur vos documents paraît relativement simple mais dans la pratique pour les services, il s'agit d'une véritable usine à gaz où les distributeurs pris en étau entre fournisseurs et agriculteurs sont les véritables perdants, en plus d'une charge de travail exponentielle pour les douaniers in fine. Bien évidemment aucune anticipation de la part de l'administration, toute cette charge de travail qui aurait du être prévue , n'a pas été prise en compte lors des bilans effectifs / restructuration .

Mais pour tous cela vous nous écouterez pas. Vous assumez par vos politiques la dégradation de nos missions et des conditions de vie des agents.

Aujourd'hui notre principal objectif est de construire dans l'unité la plus large possible, une première journée de mobilisation le 5 décembre, par la grève et les manifestations